

ANNEXE I

(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

TRAVAUX ISSUS DU PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER SAINT-SACREMENT

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DE TENNIS AU PARC SAINT-SACREMENT

1. Les travaux consistent dans le réaménagement et l'aménagement du pavillon de tennis du parc Saint-Sacrement.

Coût : 150 000 \$

CHAPITRE II

CONTRIBUTION À LA MISE EN VALEUR DU COTEAU SAINTE-GENEVIÈVE

2. Les travaux consistent dans l'aménagement de places publiques dans le cadre de la promenade du coteau Sainte-Geneviève dans le quartier Saint-Sacrement

Coût : 73 000 \$

CHAPITRE III

CONTRIBUTION POUR LA POURSUITE DU PLAN DIRECTEUR DU RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES

3. Les travaux consistent dans l'aménagement de pistes ou bandes cyclables dans le quartier Saint-Sacrement

Coût : 50 000 \$

CHAPITRE IV

CONTRIBUTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE JARDINS COMMUNAUTAIRES

4. Les travaux consistent dans la recherche de sites et l'aménagement de jardins communautaires dans le quartier Saint-Sacrement.

Coût :	50 000 \$
TOTAL DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT :	323 000 \$

Annexe préparée le 23 mai 2003 par :

Jacques Faguy, conseiller en urbanisme
Division Gestion du territoire
Arrondissement La Cité